

01



AMBRUSSUM FONDESPIERRE

Cet itinéraire débute à l'oppidum gallo-romain d'Ambrussum, dans le Lunellois. Ce parcours qui commence sur une note archéologique vous offrira un paysage varié de garrigues jusqu'au domaine départemental de Fondespierre.

DESRIPTIF

- D** Du parking devant l'éolienne, reprendre la route. Aller à droite au carrefour, passer sous l'autoroute. À l'embranchement suivant, aller à gauche et rejoindre la D110^{F1}. La suivre à gauche sur 300 m.
- 1** Tourner à droite. Traverser le lotissement. Au bout, prendre à gauche le chemin de Montpellier. **Continuer pendant 1,5 km dans la pinède** 🏠.
- 2** Tourner à droite, puis à droite au carrefour. Garder la même direction en ignorant les départs adjacents. Les chênes kermès succèdent à des résineux. Peu avant la D110, la longer à droite puis la traverser ⚠️. En vue d'un réservoir, descendre à gauche. En bas, aller à droite jusqu'au Vidourle. Le longer jusqu'au Moulin de la Roque.
- 3** Poursuivre à droite au milieu des vignes en gardant la même direction. À l'oliveraie, aller à gauche, traverser une petite route au niveau d'une croix, passer sous la D34 et la longer à droite en contrebas vers le mas de Fontbonne.
- 4** Quitter la route au niveau du centre équestre et s'engager à droite sur une piste entre les vignes. À la croix, tourner à droite. Longer un lotissement, au rond-point aller à droite pour rejoindre la D105. La traverser.
- 5** Faire quelques mètres et prendre à gauche le long des maisons. Plus loin, traverser la D118. Dans un virage, poursuivre en face par la piste pendant 2 km entre les vignes. Traverser la D171 et poursuivre dans la même direction pendant 1,5 km.
- 6** Au niveau d'un pont, tourner à gauche, entrer dans Saint-Géniès-des-Mourgues et prendre la rue des Carrières. À la pharmacie, tourner à gauche, traverser le village, poursuivre par la rue de la Promenade. À la route, aller à gauche sur 200 m.
- 7** Tourner à droite sur une petite route devenant piste, monter dans la pinède et redescendre vers une voie goudronnée. Aller à gauche puis à droite. Traverser la D106 ⚠️, puis le Bérange et gagner le Mas de Rou.
- 8** Prendre à droite au niveau des bâtiments. Au sortir du bois, tourner à gauche, et encore à gauche à la petite route. Longer le mur. Traverser la D610 ⚠️. Longer le stade, aller à droite, à gauche puis à droite. Passer le lotissement, continuer sur un chemin en terre. Au carrefour, aller à gauche, puis à droite pour rejoindre le domaine de Fondespierre.

01

AMBRUSSUM FONDESPIERRE

INFORMATIONS PRATIQUES



**Gîte de Boisseron
Le Retour à la terre**
Saint-Christol
Tél. 06 88 21 44 58
gite.retouralaterre@gmail.com



Chambre d'hôte Le clos bleu
Saint-Christol
Tél. 04 67 86 45 91
gebeldenis@club-internet.fr



Ecuries Rondeau Sury
Saint-Christol
contact@ecuries-rondeau-sury.com



Camping de Fondespierre
Castries
Tél. 04 67 91 20 03
accueil@campingfondespierre.com



Win bike - Location VTT
Lunel
Tél. 04 67 71 49 27
www.winbike.fr



Cyrpeo - Location VTT
Lunel
Tél. 04 67 71 16 09
www.cyrpeo.com

INFORMATIONS TOURISTIQUES



Office de tourisme du Pays de Lunel
Lunel
Tél. 04 67 71 01 37
contact@ot-paysdelunel.fr
www.ot-paysdelunel.fr



Office de tourisme de Castries
Castries
Tél. 04 67 52 04 24
contact@castries-tourisme.fr
www.castries-tourisme.fr

Musée du site archéologique d'Ambrussum
Villetelle
Tél. 04 67 02 22 33
ambrussum@paysdelunel.fr
www.ambrussum.fr

Pôle œnotouristique Viavino
Saint-Christol
Tél. 04 67 83 45 65
contact.otvo@paysdelunel.fr
www.viavino.fr

À VOIR À PROXIMITÉ



musée du site archéologique, oppidum, pont d'Ambroix



capitelles



Roque d'Aubais - point de vue sur le Vidourle



Viavino : pôle œnotouristique



Castries : château de Castries, église



aqueduc de Castries

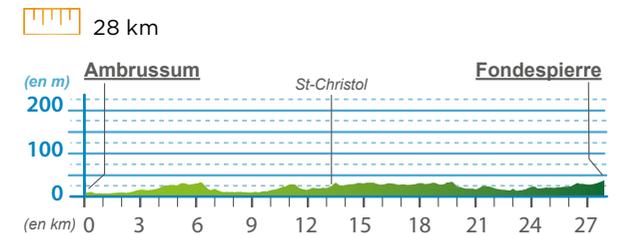


01

AMBRUSSUM FONDESPIERRE



LE PONT AMBROIX



Dénivelées cumulées +274 m et -232 m



7h00



6h30



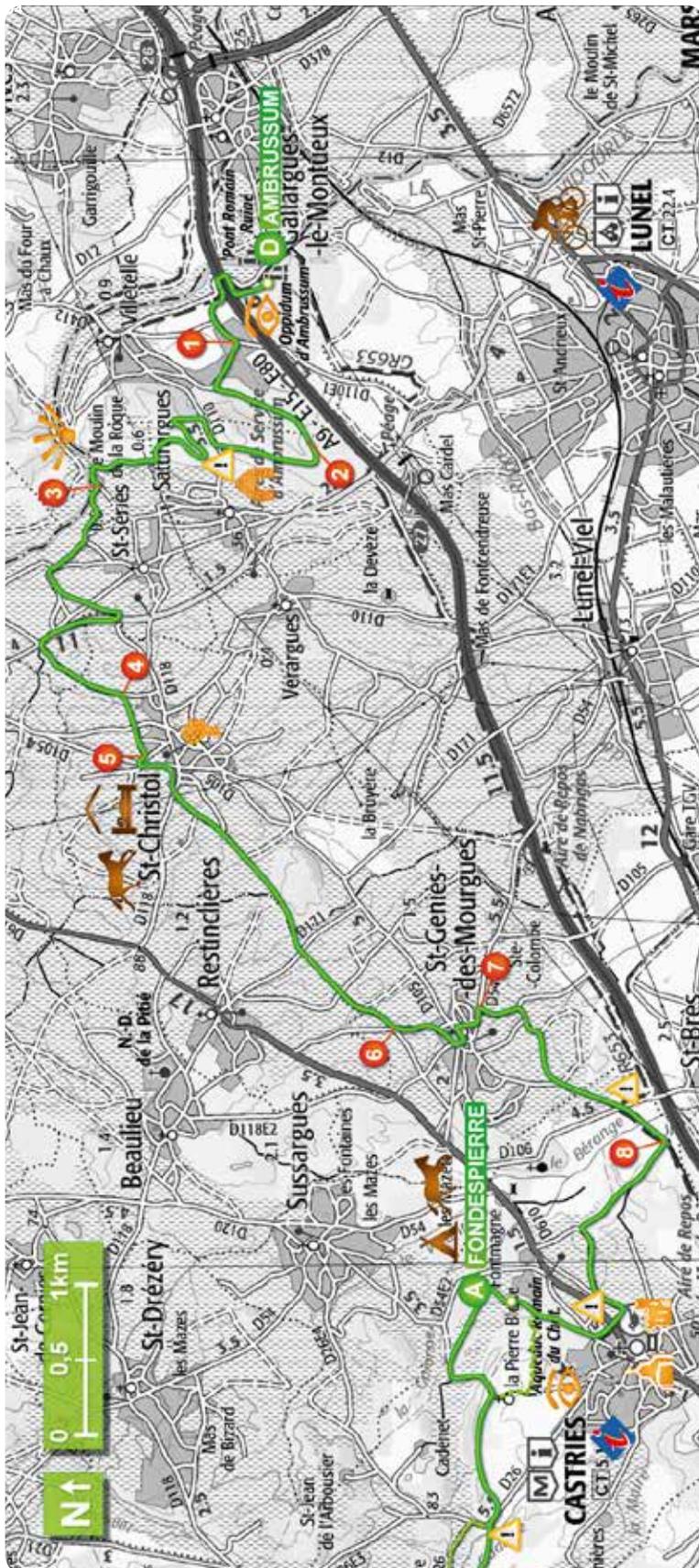
3h30



6h30

Niveau pédestre : difficile
Niveau VTT : facile - Attention site archéologique interdit aux pratiquants VTT

Accès : Depuis l'A 9, sortie Lunel, suivre la D 34 en direction de Saturargues. Emprunter la D 110 depuis Saturargues, vers Villetelle. Suivre ensuite les panneaux «Oppidum d'Ambrussum». Se garer sur le parking du musée, à gauche de la barrière.



LÉGENDES TRACÉS ET PICTOGRAMMES

Disciplines



Rando pédestre



Rando VTT



Rando équestre



Rando calèche

Tracés



Départs



COL DE ROUBE

Arrivées



DIO-ET-VALQUIERES



Point de situation

Flacheraud Toponymie complémentaire



Grand site de France



Site VTT-FFC

* Attention : toutes les déviations de calèches ne sont pas balisées ou indiquées sur le terrain. Veuillez à bien suivre le descriptif.

Services



Camping



Accueil équestre possible (prévoir réservation)



Gîte, chambre d'hôte



VTT (locations et autres services vélo)



Restaurant, table d'hôte repas



Table de pique-nique



Office de Tourisme

Patrimoine



Point de vue, belvédère



Grotte



Ruines



Vestiges préhistoriques



Château



Curiosité, site



Eglise, chapelle



Botanique



Architecture remarquable



Forêt domaniale



Capitelle



Carrière, mine



Cave, site œnotouristique



Moulin

Références cartes IGN

- | | | | |
|----------------------------|----------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| ■ 01: 28430T | ■ 09: 2542E, 26430T | ■ 17: 26430T, 25430T, 2544E | ■ VV01: 2444ET, 2443ET, 25430T |
| ■ 02: 28430T, 2742ET | ■ 10: 26430T | ■ 18: 25430T | |
| ■ 03: 2742ET | ■ 11: 26430T, 25430T | ■ 19: 25430T, 2444ET | ■ VV02: 25430T |
| ■ 04: 2742ET | ■ 12: 25430T | ■ 20: 2444ET | |
| ■ 05: 2742ET, 2642ET | ■ 13: 25430T | ■ 21: 2444ET, 2445E | |
| ■ 06: 2642ET | ■ 14: 25430T, 2443ET | ■ 22: 2445E, 2445O | |
| ■ 07: 2642ET | ■ 15: 2443ET, 2444ET | ■ 23: 2445O, 2344ET | |
| ■ 08: 2642ET, 2642O, 2542E | ■ 16: 26430T | | |

LE CODE DE BONNE CONDUITE

La randonnée comme on veut ! mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de vos efforts.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements des autres randonneurs ; le piéton est toujours prioritaire.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées, les zones de cultures et les zones forestières.
- Attention aux engins agricoles et forestiers.
- Réfermez les barrières.
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Pour les vététistes :
 - contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
 - Le port du casque est recommandé

RECOMMANDATIONS

N'oubliez pas...

De prendre de l'eau
De respecter les installations agricoles et les propriétés privées
De tenir les chiens en laisse à l'approche des troupeaux
Pensez à avoir un équipement adapté à votre pratique.
En période de chasse (habituellement du 15 septembre au 31 janvier), se renseigner auprès des mairies.
En cas ou après de fortes intempéries, ne vous engagez pas sur le chemin.

Ne pas faire de feu !

Itinéraire entretenu pour la multi-pratique.
Respectez l'ensemble des usagers et des randonneurs de ces espaces.
Ce chemin est interdit, pour l'essentiel, aux véhicules à moteur (sauf propriétaires et services).

LE BALISAGE DES CIRCUITS VTT



Circuit Local



Circuit au coeur d'un PNR



Mauvaise Direction



Circuit de Grande traversée ou de plus de 80km

Très facile

Facile

Difficile

Très difficile

LE BALISAGE DU RÉSEAU VERT



Label Réseau Vert



Label Grande Traversée VTT



Barrières ou poteaux au contact des routes

SÉCURITÉ



112



32 50



114



http://mobile.meteofrance.com

